

DECLARATION DE COMMENCEMENT DES TRAVAUX DE
BRANCHEMENT D'ASSAINISSEMENT

Important :
Nous retourner cette déclaration une semaine
avant le début des travaux d'assainissement

Régie de l'eau et de l'assainissement
Château de la Lombardière
BP8
07 430 DAVEZIEUX
T 04 75 69 32 65

ouvert au public :
du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h 13h30 à 17h
vendredi de 8h30 à 12h

La date de réalisation des travaux doit obligatoirement être communiquée à la Régie d'Assainissement d'Annonay Rhône Agglo **une semaine avant le début des travaux** afin que le contrôle de conformité du branchement puisse être techniquement possible (**tranchées ouvertes**). Ce contrôle a pour objet de vérifier que la conformité des travaux.

Je soussigné(e) :

Nom, prénom : _____

Téléphone : _____

Adresse postale : _____

Adresse du lieu de réalisation : _____

Permis de construire n° (si connu): _____

Section / Parcelle : _____

Nom et coordonnées de l'installateur : _____

Téléphone : _____


Le cas échéant, nom et coordonnées du maître d'œuvre chargé de surveiller les
travaux:

Certifie que les **travaux de branchement au réseau public d'assainissement collectif** sur
ma propriété vont commencer le _____*.

Signature du propriétaire :

Fait à : _____,

le _____.



*Si lors de la visite sur site par un agent de la régie d'assainissement à la date indiquée ci-dessus les travaux de raccordement au réseau public d'assainissement n'ont pas démarré, **une contre-visite pourra être facturée en plus du contrôle de conformité.**
Une contre-visite peut également être facturée en cas de non-conformité des travaux d'assainissement.